

Des propriétaires riverains se plaignent d'un barrage

Le maire St-Pierre devra-t-il recourir aux explosifs?

par Roger LEVASSEUR

VICTORIAVILLE — "Je tiens à dire publiquement que si des actions en dommages sont intentées contre la ville de Victoriaville pour des bris à des cha-

lets situés en bordure de la rivière Bulstrode, je n'hésiterai pas à recommander à mes collègues de la table du conseil que l'on dynamite le barrage que nous possédons sur cette rivière Bulstrode", a violemment déclara

le maire Denis Saint-Pierre, lors de la séance du conseil de lundi soir.

Le maire Saint-Pierre s'est expliqué en disant qu'avant que la ville devienne acquéreur de ce barrage sur la rivière Bulstrode, il n'y avait pas eu à sa connaissance, des dégâts dans des chalets riverains de ce cours d'eau Bulstrode mais que depuis que la ville possédait le barrage, certains semblaient se faire un plaisir d'intenter des actions en dommage à la ville". Quand c'est une ville qui paye, certains semblent toujours abuser, mais c'est tout de même l'argent de tous les citoyens qui est en cause lorsque le tribunal reconnaît la ville coupable", de dire le premier magistrat de Victoriaville, en ajoutant que si la menace de dynamiter le barrage de la rivière Bulstrode était mise à exécution, les propriétaires de ces chalets s'apercevraient que leurs chalets n'auraient plus grande valeur.

Le groupe concerné, le problème avait été soumis à l'attention du député fédéral André Fortin, mais que ce dernier avait déclaré à la radio que le problème relevait du ministère des Richesses naturelles du Québec et non du fédéral.

Le maire Saint-Pierre suggère donc que les citoyens se plaignent au ministère de Richesses naturelles. "Nous avons voulu rencontrer le ministre Massé, mais il n'a pas voulu nous recevoir", de répliquer le citoyen de la salle.

M. Roch Gardner, ex-député du comté d'Arthabaska, prit alors la parole pour dire que par le passé, avec l'appui des conseils municipaux, des citoyens éprouvés par ces dégâts avaient reçu des aides du ministère des Richesses naturelles.

L'ombudsman de Victoriaville, J. Roland Paris qui se trouvait dans la salle, demanda alors à M. Gardner s'il pouvait citer des exemples où par le passé, grâce à l'intervention d'un conseil municipal, des citoyens d'une municipalité avaient été dédommages par le ministère des Richesses naturelles.

"Sainte-Hélène-de-Chester, en 1961" répliqua M. Gardner. Le conseil municipal appuya donc une résolution pour adjoindre les citoyens riverains du cours d'eau Nicolet qui feraient des pressions auprès du ministère des Richesses naturelles pour améliorer leur situation.

Rivière Nicolet

Par ailleurs, un citoyen du secteur Académie, qui s'est présenté comme un des naufragés de la rivière Nicolet, a demandé au conseil municipal ce qui arrivait des plaintes formulées par un groupe de citoyens de ce secteur concernant des dégâts encourus à leurs propriétés suite à des déversements de la rivière Nicolet.

Le maire Saint-Pierre spécifia que comme l'avait souhaité le

Visite du président de la CEQ

La manifestation hawaïenne du Richelieu est un succès

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Les membres du Richelieu de Plessisville et leurs nombreux invités ont passé de longues heures dans une ambiance en rapport avec la vie à Hawaï à l'occasion de la manifestation sociale publique annuelle du club. Soirée hawaïenne était le thème de cette manifestation qui a fait salle comble dans le vaste local de l'hôtel de ville. Une attention particulière avait été donnée aux décorations du local par les organisateurs de la fête.

Palmiers commandés directement de New York pour la circonstance, toiles murales peintes aux couleurs vives des îles tropicales, accessoires à motifs hawaïens, cruches couvertes de paille tressée, rien n'y manquait. Cette atmosphère des îles

d'Hawaï se complétait par de la musique appropriée interprétée par l'orchestre Tip-Top de Québec.

Ceux qui prennent part depuis quelques années à la manifestation annuelle du Richelieu de Plessisville ont fait remarquer que la soirée hawaïenne était l'une des activités du genre les mieux réussies depuis la fondation du club, il y a une douzaine d'années. C'est avec joie que les couples ont évolué sur le plancher de danse, sous les notes harmonieuses de l'orchestre. Pour les périodes de repos, l'assistance avait à sa disposition une partie de la salle aménagée spécialement à cette fin; les tables étaient recouvertes de nappes à motifs hawaïens; la décoration de ces tables se complétait par de magnifiques chandeliers-cendriers.



Lundi soir, plusieurs citoyens de Drummondville ont assisté à une soirée d'information sur le nouveau pont de Drummondville, mettant en scène des spécialistes, le conseil, la Ligue des proprié-

res et de la population en général. Répondant aux questions des contribuables, on reconnaît MM. Pierre Genest, ingénieur municipal, et Gaëtan Richard, urbaniste conseil.

Séance d'informations donnée par le conseil municipal

Plusieurs contribuables ne veulent pas du pont sur la rue St-Georges

par François Houle

DRUMMONDVILLE — Une imposante séance d'information sur le coût et l'emplacement du futur pont de Drummondville a été tenue lundi soir à la salle des délibérations de l'hôtel de ville. En plus du premier magistrat Philippe Bernier et des huit conseillers, on remarquait la présence de M. Gaëtan Richard, urbaniste, Pierre Genest, ingénieur municipal et Louis Paquet, ingénieur-divisionnaire du ministère de la Voirie.

Une foule de plus de 200 citoyens est venue assister à cette soirée qui s'est souvent animée d'interventions plus violentes les unes que les autres.

M. Richard, l'urbaniste-conseil, a tout d'abord fait part de la nécessité d'un nouveau pont, ce qui semble accepté par l'ensemble des citoyens, mais au sujet de son site sur la rue St-Georges, plusieurs contestations furent émises de la part de contribuables.

Un des désaccords soulevés au cours de la soirée a été l'emplacement du pont en lui-même. L'urbaniste, à la suite de rapports techniques et d'études de circulation, recommanda la rue St-Georges à cause de sa facilité d'élargissement, parce qu'elle est l'approche de la rivière St-François au coût le plus minime, qu'elle se reliera directement à la Transquébécoise et qu'elle permet de contourner le village de St-Charles. Selon lui, le seul inconvénient de ce lieu est le foyer St-Frédéric.

Certains citoyens présents ont émis l'opinion que cet endroit de la rue St-Georges contribuerait à détourner les voyageurs du centre-ville pour les diriger vers

le nouveau centre d'achats sur le boulevard St-Joseph ou négocierait d'accommoder les populations des quartiers St-Jean-Baptiste et St-Joseph.

Le projet global du pont est estimé à \$3,500,000 par le ministère de la Voirie, mais la ville de Drummondville devra s'engager à en payer \$700,000 puisque le pont a un caractère municipal. La nouvelle politique du ministère, dans un cas comme celui-ci, est une de frais partagés, comme pour les constructions des boulevards Lemire et St-Joseph à Drummondville, et pour les érections du pont entre Trois-Rivières et le Cap et du pont Jacques-Cartier à Sherbrooke.

Le maire Bernier a souligné que selon la politique du minis-

tère de la Voirie, la ville devrait payer \$100,000 la première année et \$200,000 par année au cours des trois années subséquentes, mais le tout sans intérêt, afin d'éviter les frais financiers des émissions d'obligations.

Le premier magistrat a donné l'exemple du vieux pont de Drummondville érigé en 1922, que la ville a entièrement payé et dont elle a constamment supporté l'entretien puisqu'il est d'envergure municipale.

Un grand nombre de citoyens ont protesté contre l'attitude du gouvernement du Québec qui oblige la municipalité à déverser un tel montant, mais le maire Bernier n'a pu que souligner les efforts de son conseil pour trouver une meilleure solution,

Fête aux enfants de Princeville

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Le centre paroissial de Princeville était rempli à craquer à l'occasion de la fête organisée pour tous les enfants, une initiative des Filles d'Isabelle. Tout ce petit monde a profité d'une généreuse distribution de friandise. On a dénombré quelque 900 jeunes à cette manifestation. La partie finale de la fête était réservée aux enfants des Filles d'Isabelle de Princeville, dont Mme Anne-Marie St-Pierre est la régente.

La responsable du comité des loisirs du cercle Vierge du Sourire, Mme Gisèle Perreault, et ses collaboratrices ont vu à la réalisation de cette activité.

Le symbolique personnage de la manifestation était représenté par Mlle Marie Trépanier. Mme Donat Laberge a joué le rôle de la Fée des Neiges. Les jeunes ont eu beaucoup de plaisir à voir évoluer des bouffons qui s'en sont donné à coeur joie dans la vaste salle.

Nomination d'un directeur adjoint à l'enseignement élémentaire

SOREL (L.B.) — A sa dernière session, siégeant sous la présidence de M. Fernand Lefebvre, la Commission scolaire régionale Carignan, de Sorrel, a procédé à la nomination d'un directeur adjoint de l'enseignement élémentaire. Il s'agit du responsable de l'enseignement de la mathématique dans les écoles élémentaires du territoire de la régionale Carignan, M. Mario Gadois, qui, désormais, cumulera les deux fonctions sans hausse de traitement.

Par ailleurs, deux jours plus tard, le conseil provisoire pour la mise en place de la Commission scolaire nouvelle de Tracy choisissait M. Gadois comme secrétaire-trésorier intérimaire adjoint. M. Bernard Gariépy présidait alors la deuxième session de ce conseil.

M. Gadois est, depuis quatre ans, l'un des plus proches collaborateurs du directeur de l'enseignement élémentaire, M. Claude Capistran, dont il relève directement. M. Gadois aura la responsabilité plus immédiate

de des écoles élémentaires du secteur ouest, soit celles de Saint-Joseph-de-Sorel et Tracy, Contrecoeur et Saint-Roch.

Au conseil provisoire de Tracy, M. Gadois secondera le travail du secrétaire-trésorier intérimaire, M. Jean-Marie Jacques, de Contrecoeur.

Originaire de Sorrel, le nouvel adjoint du directeur de l'enseignement élémentaire a fait ses études à l'école secondaire Sacré-Coeur, de Sorrel, à l'école normale de l'Université de Sherbrooke et à la faculté des Arts de la même université. Détenteur du brevet d'enseignement classe "A" du ministère de l'Éducation, bachelier en pédagogie et bachelier en mathématique de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Il poursuit présentement ses études pour l'obtention du baccalauréat en enseignement, option mathématique, à la même institution. Il a, de plus, participé aux quatre sessions de recyclage en mathématique organisées par le ministère de l'Éducation.

Très actif au sein de l'Association professionnelle des enseignants de la régionale Carignan, il fut successivement conseiller, premier vice-président, responsable de la dernière négociation locale entre toutes les commissions scolaires du territoire de la Commission scolaire régionale Carignan et l'APERC.

Un budget de près de \$3 millions présenté à Victoriaville

VICTORIAVILLE (R.L.) — A leur dernière séance régulière, les édiles municipaux de la ville de Victoriaville ont adopté des prévisions budgétaires de l'ordre de près de trois millions de dollars pour le prochain exercice financier de 1972.

Selon ces prévisions, compilées par le géant municipal Lévis Lupien, la ville de Victoriaville retirerait en revenus de toutes sortes une somme totale de \$2 731,739 en 1972 et effectuerait des dépenses se chiffrant à \$2 729,745.

En 1971, le budget de la ville de Victoriaville était de \$2,529,529. Les prévisions budgétaires pour 1972 représentent donc une augmentation de \$200,000.

Dans ses directives, le conseil municipal spécifia qu'il ne fallait pas présenter des prévisions budgétaires ayant une augmentation de plus de 10 pour cent. Le service des loisirs arriva avec une augmentation d'environ 55 pour cent et reçut alors l'ordre du conseil de couper quelque part pour arriver à l'augmentation maximum de 10 pour cent, ce qui fut fait.

Les services

Si on prend chacun des mon-

tants affectés aux différents services pour 1972, on constate que le service du secrétariat municipal, avec un montant de \$89 020 pour 1972, a accusé une diminution considérable avec le montant de 1971, due au fichier central qui n'est pas encore en marche.

Le service des utilités publiques, avec un montant prévu de \$684,685, enregistre une augmentation normale de près de 10 pour cent avec l'année qui s'achève.

Le montant de \$31,550 du service de l'évaluation et des permis de construction est d'environ 27 pour cent moins important qu'en 1971, étant donné qu'il n'y aura pas de grand rôle à jouer en 1972.

Une somme de \$42,300 affectée au service du commissariat industriel constitue une augmentation de près de 20 pour cent sur l'an dernier, ce qui s'explique par le fait que ce service possède maintenant un directeur du développement économique à plein temps.

Au service de la trésorerie, le montant le plus important du prochain budget est prévu, soit \$1,152,131 et il s'agit encore là d'une augmentation de 13 pour cent avec l'an passé.

Le montant de \$323,079 consenti au service de la police ne constitue qu'une augmentation de 2 pour cent avec 1971 tandis que la somme de \$54,000 pour le service des incendies est identique à la somme de 1971.

Le service des loisirs boucle avec des prévisions de \$185,930 ce qui représente une augmentation d'environ 10 pour cent avec 1971.

Nouvelle politique de loisirs

Concernant ce dernier item, le maire Denis Saint-Pierre a déclaré que le service des loisirs avait eu beaucoup de difficultés à se limiter à cette augmentation de 10 pour cent du fait que les prévisions de 1972 devaient prévoir des sommes importantes pour l'achat, le chauffage et l'entretien du service des loisirs.

Sur la demande du conseil, le service des loisirs adopta donc une nouvelle politique quant à

l'organisation de certains sports. Ainsi les jeunes ne pourront plus recevoir gratuitement des cours de ski avec moniteurs, pas plus que jouer au curling gratuitement. Si le service des loisirs continue à organiser ces loisirs dits de luxe et non accessibles à tous les jeunes, chaque organisation devra s'autofinancer par elle-même.

Toutefois, il n'est pas question que le service des loisirs cesse d'organiser gratuitement le hockey mineur et les quilles pour les filles, des sports offerts à tous les jeunes garçons et jeunes filles de Victoriaville, sans exception.

Les revenus

Au chapitre des revenus projetés pour 1972, la taxe foncière constitue naturellement la part la plus importante, avec un montant de \$750,789. La taxe de vente rapportera \$560,000 à la ville et la taxe d'eau \$465,000.

Reconnaissance envers les pionniers du mouvement

Gala de mérite chez les Chevaliers

SOREL (L.B.) — "Ceux que nous fétons doivent éprouver une fierté bien légitime de constater qu'ils ne sont pas oubliés, que leur dévouement est reconnu et que leurs efforts, couronnés de succès, portent des fruits merveilleux que nous récoltons aujourd'hui." C'est par cette phrase que le grand Chevalier du conseil 1132 des Chevaliers de Colomb, M. Antoine Lemoine, résumait le gala du mérite organisé samedi soir à la salle colombienne pour souligner le dévouement des ex-grands Chevaliers et des membres qui oeuvrent dans l'ordre colombien depuis 50 ans et depuis 25 ans.

Plus de 300 membres du conseil 1132 des Chevaliers de Colomb de Sorrel, accompagnés de leurs épouses, ont participé à cette fête destinée à souligner le dévouement de plusieurs officiers et de plusieurs membres et à leur rendre hommage. Ce fut un gala très bien réussi qui comprenait un coquet, un régal avec les élèves de l'école des Petits archers de Pierre Laforest, un banquet, la remise de décorations et de plaquettes, le tout suivi d'une soirée dansante dans une atmosphère de gaieté et de fraternité.

"Cette fête du mérite et de la reconnaissance", le grand Chevalier Antoine Lemoine y songeait depuis plus d'un an. Avec son équipe, il l'a réalisée avec succès et les participants l'ont chaleureusement félicité samedi soir, à plusieurs reprises au cours de la soirée.

Dans sa courte allocution, M. Lemoine a fait remarquer que

des fêtes semblables étaient organisées dans différents domaines pour souligner les services rendus. Pourquoi ne l'aurait-on pas fait dans l'ordre des Chevaliers de Colomb, en se remémorant l'abnégation, le dévouement et le travail de ceux qui se sont dépensés pendant 25 ans, voire 50 ans, en présidant aux destinées du conseil 1132, qui n'a pas connu que des beaux jours depuis sa fondation. Trop souvent, on oublie le rôle prépondérant de ceux-là qui ont été les fondements de notre conseil et qui l'ont implanté solidement, a ajouté M. Lemoine. Il leur a fallu mettre la main à la pâte, ramper contre le courant, supporter les critiques injustes, et se frayer un chemin à travers de nombreux obstacles.

Le grand Chevalier a exprimé le souhait que cette fête du mérite passe dans les traditions du conseil 1132 de Sorrel.

On remarquait à la table d'honneur, outre le grand Chevalier l'abbé Lambert Collette, aumônier de l'Assemblée Jacques Cartier des Chevaliers de Colomb du 4e degré, l'abbé Jean-Paul Morin, aumônier du conseil 1132, M. Camille Vertefeuille, député de district et M. Jean-Guy Vilandré, grand Chevalier du conseil 2914 des Chevaliers de Colomb de Saint-Joseph-de-Sorel. Prenaient également part à la fête, M. Armour Langelier, grand Chevalier des Chevaliers de Colomb du Plateau Mont-Royal, M. Normand Ethier, du même conseil et M. Alfréd Bélanger, fidèle contri-

leur de l'Assemblée Jacques-Cartier.

Au nom des participants à cette fête, l'abbé Jean-Paul Morin a tenu à exprimer les sentiments de gratitude et d'admiration à tous les jubilaires, "qui se sont dépensés au service du conseil 1132." "Vous n'avez pas été Chevalier uniquement le jour de votre initiation. Vous avez animé la grâce de la Chevalerie qui vous a permis d'accomplir des merveilles et de rendre de ces services trop souvent ignorés".

Député de district

Quant au député de district no 69, M. Camille Vertefeuille, qui remplaçait le député d'État, le juge Maurice Perron, il a remercié les jubilaires pour leur magnifique travail et pour leur persévérance qui ont permis de mener à bonnes fins les destinées du conseil 1132, le plus beau conseil de la province. Il a souhaité que ces hommes fassent leur marque dans le conseil 1132, dans Sorrel et la région, et que les autres Chevaliers les imitent.

C'est M. J.-Arsène Parenteau, qui s'est fait le porte-parole des jubilaires pour remercier les organisateurs de la fête et les participants. Il a souligné être membre du conseil 1132 depuis plus de 50 ans et avoir occupé la fonction de grand Chevalier pendant 11 ans. "Je suis en mesure, a souligné M. Parenteau, d'affirmer, pour l'avoir vécu, que la vie du conseil 1132 n'a pas toujours été rose, qu'elle a

connu des hauts et des bas.

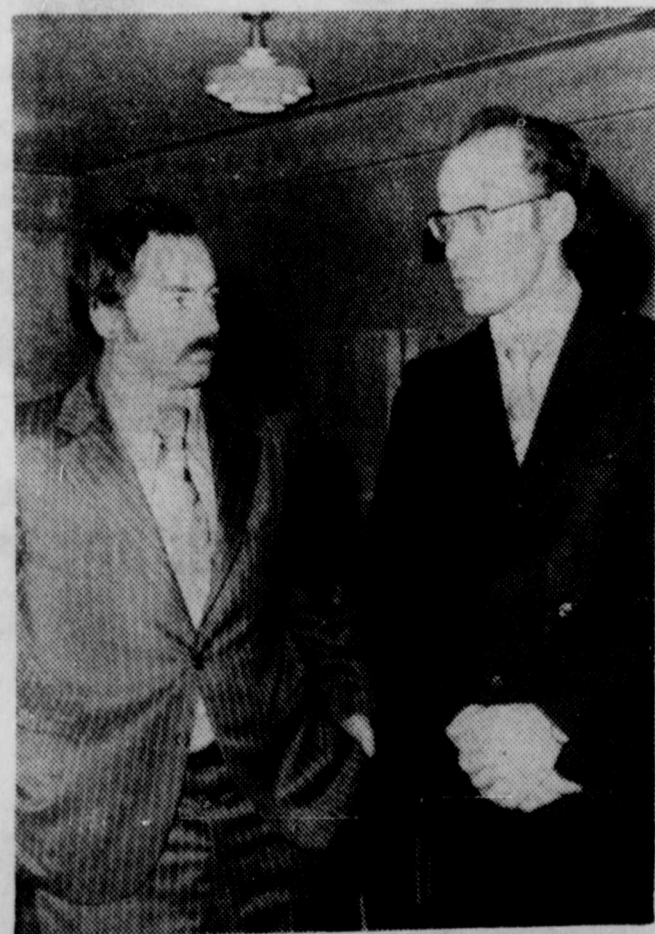
Décorations

Des décorations et des plaquettes ont été remises aux jubilaires par le grand Chevalier, M. Antoine Lemoine, le député de district, M. Camille Vertefeuille et l'aumônier du conseil, l'abbé Jean-Paul Morin.

Ces décorations sont allées aux ex-grands Chevaliers J.-Arsène Parenteau, qui a occupé

cette fonction de 1945 à 1956, Albert Grenon, 1957-1960, Dr Claude Sincery, 1960-1965, René Guay, 1965-1969, Pierre Laforest, 1969-1970.

Ont été décorés pour leur 50 ans de vie colombienne, MM. Hercule Gauthier, Gustave Gouin, Adélaïde Goulet, Joseph Lussier, Adrien Morency, J.-Arsène Parenteau, Emile Paul, Zotique Paul, Gaston Roberge et Antonio Robitaille.



LE PRÉSIDENT DE LA Corporation des enseignants du Québec s'est entretenu avec un grand nombre de professeurs du secondaire lundi soir à l'école Jeanne-Mance de Drummondville. On le reconnaît en compagnie de M. Jean-Marie Boisvert, à gauche, président de l'Alliance des professeurs de Drummondville. M. Charbonneau a parlé de l'action syndicale politique de son organisme et a souligné que les négociations provinciales avec le gouvernement piétinaient toujours honteusement.

Demandez ce dépliant

à notre représentant
RENÉ TOUSIGNANT

Nicolet
le 9 décembre 1971
au Motel des Acadiens
Tel.: 293-4561

qui sera à:

Si vous désirez un emprunt à terme pour établir, développer ou moderniser votre entreprise nous vous invitons à prendre rendez-vous avec notre représentant.

bei BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE

FINANCIEMENT À TERME POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES

550, Bonaventure, C.P. 666
Trois-Rivières, Que.
Tel.: 375-1621

Prêts aux entreprises n'importe où au Canada

LA GRANDE VENTE D'OUVERTURE SE CONTINUE JUSQU'À ÉPUISEMENT DE NOTRE

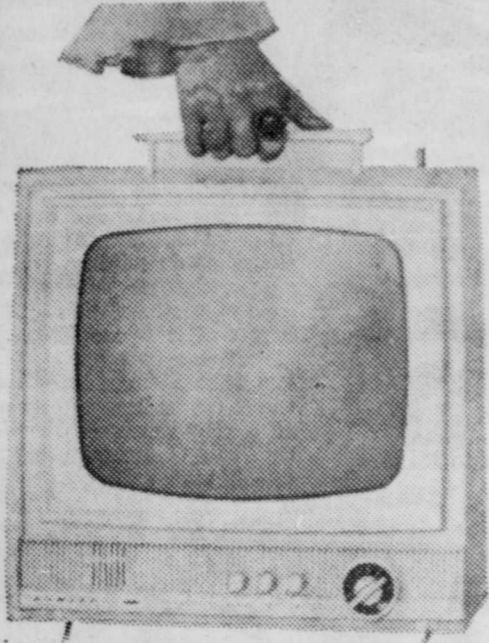
Admiral MARCHANDISE

chez

NAP. BOISVERT

meubles

25e Anniversaire



T.V. PORTATIF 12"
Noir et blanc UHF/VHF

UN
AN
DE
GARANTIE

Spécial
25e Anniversaire

\$ 99



**TÉLÉCOULEUR
25"**

UHF/VHF. Meuble fini noyer. Ajustement automatique de la couleur. Contrôle automatique de la couleur. Tube écran Solar.

Spécial 25e
Anniversaire

\$495



**TÉLÉVISEUR
COULEUR**

DES CIRCUITS TRANSISTORISÉS remplacent les gros transformateurs désuets et réduisent les dommages causés par la chaleur. Garantie 5 2 1 Westinghouse. Toute cette efficacité intégrante d'avant-garde résulte en un excellent plan de Garantie de Protection: CINQ ans sur le tableau de circuit See-Matic et sur les circuits transistorisés; DEUX ans sur la lampe-écran; UN an sur l'appareil tout entier.

PRIX SURPRISE



TÉLÉCOULEUR 19"
UHF/VHF — Meuble fini noyer.
Image instantanée.

Spécial
25e Anniversaire

\$ 388

Admiral

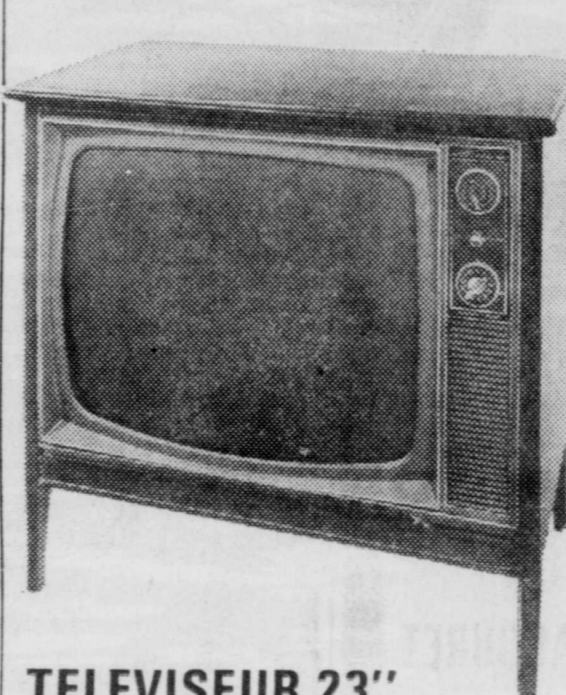
NOIR et BLANC



TELÉVISEUR PORTATIF
19" noir et blanc
UHF/VHF

UN AN DE GARANTIE
Spécial
25e Anniversaire
\$148⁰⁰

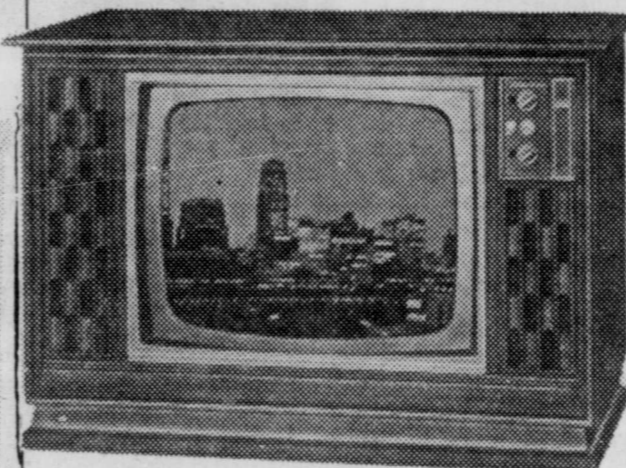
NOIR et BLANC



TELÉVISEUR 23"
Modèle console noir et blanc.
Meuble fini noyer.
UHF/VHF

Spécial
25e Anniversaire
\$208⁰⁰

Admiral



TELECOULEUR 25"

UHF/VHF. Meuble fini noyer. Contrôle automatique de la couleur. Ajustement permanent de la couleur. Tube écran Solar.

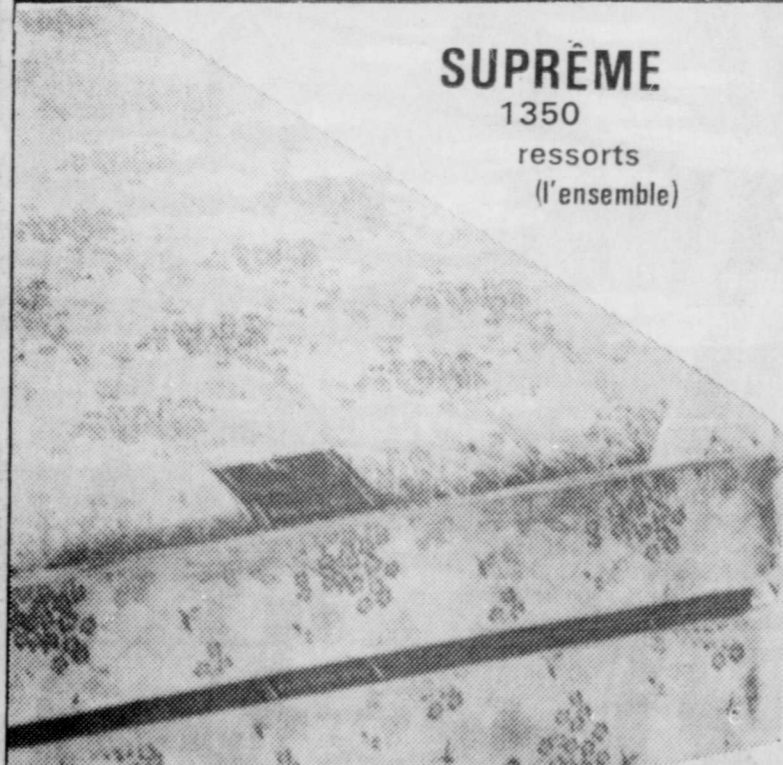
Spécial
25e Anniversaire **\$685**

3 ANS

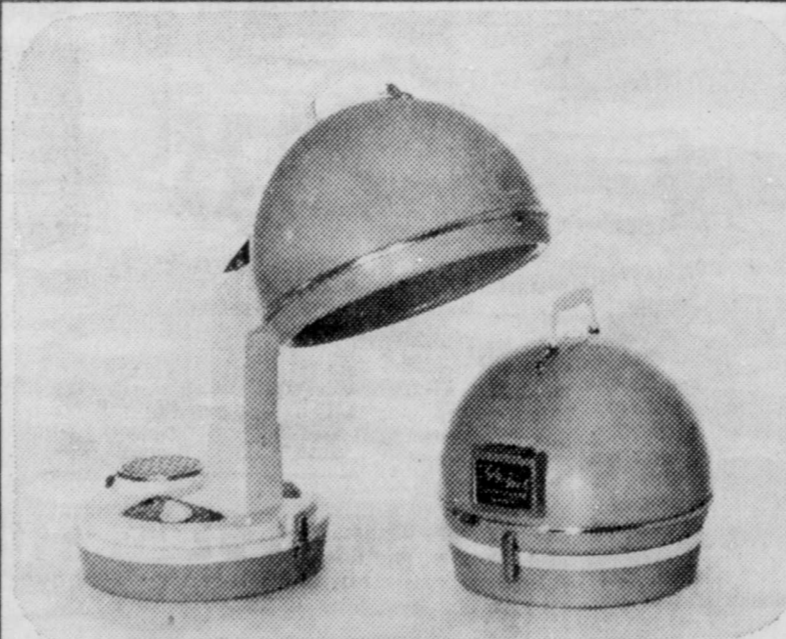
LA GARANTIE DE REMPLACEMENT DE 3 ANS SUR LA LAMPE-ÉCRAN (UNE EXCLUSIVITÉ ADMIRAL) EST UN AN PLUS LONGUE QUE CELLE DES AUTRES FABRICANTS. LA GARANTIE DE REMPLACEMENT DE 3 ANS SUR LES BLOCS D'ACCORD EST DE DEUX ANS PLUS LONGUE QUE SUR LES AUTRES MARCHÉS.

Les Maisons Boisvert vous assurent le service par un ELECTRONICIEN DIPLOMÉ.

**SUPRÊME
1350
ressorts
(l'ensemble)**



Rég.: \$94.50
SPECIAL
25e Anniversaire
\$58
le morceau



**SÉCHOIRS
à CHEVEUX**

La nouvelle consolette de "Lady Schick" portative professionnelle se referme pour le voyage ou le rangement. Séchage rapide par air conditionné.

307 Lady Schick
Spécial
25e Anniversaire

\$21⁹⁵



COFFRE DE CEDRE

ESPAGNOL ou MODERNE
fini chêne ou noyer
grandeurs variées.

Spécial
25e Anniversaire
\$79⁰⁰
modèle
712

LIVRAISON SANS CHARGE • PLAN MISE DE CÔTÉ POUR NOËL • 3 MOIS SANS INTÉRÊT

537-7207

NAP BOISVERT MEUBLES

452, 4e Rue
Shawinigan



Yves Bibeau

Ste-Anne en tête du circuit

SOREL (G.S.P.) — Les Survenants de Ste-Anne continuent de dominer le circuit Gérard Capistran après deux mois d'activités. Les Survenants ont remporté une victoire et subi un revers la semaine dernière pour conserver la tête du circuit O'Keefe, deux points de priorité devant les ruines de St-Roch.

Lors d'un programme double hebdomadaire, les Bruins de St-Roch, ont infligé un revers de 6 à 2 aux Aigles de St-Robert. Yves Bibeau le meilleur franc tireur du circuit Capistran, a dirigé l'attaque des vainqueurs avec trois buts. Michel Lemieux avec une paire de buts et Réjean Dupré avec un but ont complété le pointage du St-Roch. Dans la défaite des Aigles, leur 9ième cette saison, Richard Desmarais a marqué les deux buts de son équipe.

Dans l'autre joute au programme, les Eperviers de Contrecoeur, ont disposé des meneurs de la ligue les Survenants de Ste-Anne 4 à 1. Pierre Gosselin a dirigé l'attaque des Eperviers avec une paire de buts et Paul-Emile Gird et Alain Chrétien ont complété le pointage des vainqueurs qui en étaient à leur 8ième gain cette saison. Pour les Survenants, Bertrand Bond a marqué l'unique but.

Dans un autre programme double de ce circuit, les Survenants de Ste-Anne ont remporté leur 9ième gain de la saison triomphant facilement des Castors de Yamaska 7 à 4. Bertrand Gagné et Bertrand Bond, ont dirigé l'attaque des vainqueurs avec deux buts chacun, pendant que Robert Gagné, Yves Chicoine et Fernand Fleury complétaient le pointage. Dans la défaite des Castors, Marcel Parenteau a réussi un tour du chapeau. Eugène Bergeron a enfilé l'autre but des Castors.

Enfin dans la 2ième joute au programme, les Eperviers de Contrecoeur ont défait les ruines de St-Roch, 6 à 1. Alain Chrétien a dirigé l'attaque des Eperviers avec une paire de buts. Marcel Hébert, Jean-Paul Gosselin, Roland Murray et Pierre Gosselin ont complété le pointage des Eperviers. Roger Dionne a privé le cerbère René Aubé d'un blanchissage en marquant l'unique filet du St-Roch en 3ième période.

Le prochain programme double du circuit Capistran aura lieu jeudi soir alors que dans la première rencontre, Ste-Anne sera opposé à St-Robert et dans la 2ième joute, Yamaska affrontera Contrecoeur.

Parties à venir
 Jeudi 9 décembre
 Ste-Anne vs St-Robert
 Yamaska vs Contrecoeur
 Vendredi 10 décembre
 Contrecoeur vs St-Robert
 Yamaska vs St-Roch
 Dimanche 13 décembre
 St-Roch vs Ste-Anne
 Yamaska vs St-Robert

Clubs	pp	pn	pp	pc	pts
Ste-Anne	9	3	0	58	31
St-Roch	8	5	0	59	46
Contrecoeur	6	6	0	45	39
Yamaska	4	7	0	33	49
St-Robert	3	9	0	23	38

Hockey mineur sur la Rive-Sud

Pre-Wee C

Clubs	pp	pn	pp	pc	pts
St-Grégoire	3	1	1	23	11
Nicolet	3	0	0	23	0
Pierreville	3	2	0	15	11
Rivière	1	2	1	10	9
Gentilly	0	5	0	2	32

Compteurs

Noms	Buts	Ass.	Pts
André Bellevue, N	8	4	12
Bélisle, P, P	7	4	11
Gauthier, Y, P	4	6	10
Leblanc, L, N	4	5	9
Pelletier, S, SC	3	2	6
Gauthier, A, SG	1	6	7
Bourque, B, SG	5	1	6
Manseau, G, B	3	2	5
Boucher, C, N	3	2	5

Catégorie Bantam "C"

Clubs	pp	pn	pp	pc	pts
Nicolet	2	1	1	14	9
Bélisleville	1	0	0	8	26
Pierreville	1	2	0	10	4
Rivière	0	4	0	4	23
Ste-Monique	0	1	0	0	5

Compteurs

Noms	Buts	Ass.	Pts
Sylvain Houle, N	11	7	18
Jacques Juras, N	8	10	18
François St-Onge, G	6	6	14
Mario Blanchette, G	5	8	13
Pierre Dubuc, N	7	0	11
François Doucet, N	1	7	8
Réjean Malhotre, G	1	6	7

Compteurs

Noms	Buts	Ass.	Pts
M. Paradis, N	5	4	9
M. Schooner, P	4	7	6
A. Poliquin, G	4	2	6
R. Bégin, B	3	3	6
Y. Séguin, N	3	3	6
J. St-Amant, P	3	3	6

Défaite des Vulkins

VICTORIAVILLE (R.L.) — Malgré une belle performance autant défensive que défensive, des joueurs Yves Trotter et Gilles Dufresne, les Vulkins du CEGEP de Victoriaville ont perdu 38 à 15 au hand-ball garçons, contre Drummondville.

Il est à souligner par ailleurs que l'on fait beaucoup de travail pour implanter le hand-ball dans les Bois-Francis. Ainsi, un tournoi a eu lieu à l'école polyvalente de Plessisville. Mentionnons le travail d'Alain Hinse, André Bergeron et Michel Gosselin pour mousser le sport du hand-ball.

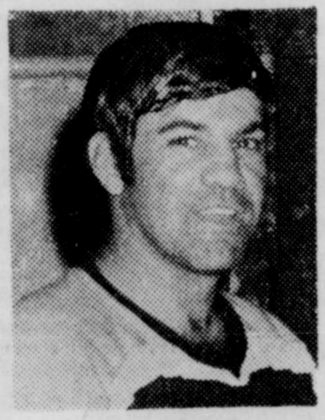
Lors d'un tournoi de volley-ball qui s'est déroulé à Cap-Rouge, la formation masculine de l'entraîneur Pierre Lamothe a décroché cinq victoires et subi un seul revers contre les CEGEP de Shawinigan et Garneau. La fiche des Vulkins cette saison est donc de neuf victoires et six défaites. Au cours des dernières parties, Marc Huppé, Michel Landry, Jean-Pierre Lemay, François Lahaie, Richard Turgeon et Michel Landry ont brillé.

Du côté féminin, les filles de Pierre Lamothe ont rencontré des équipes fort puissantes, soit les CEGEP de Sherbrooke et de Trois-Rivières.

Elles n'ont pu remporter une victoire en six parties. Soulignons que le fait de pratiquer le volley-ball à l'occasion de tournois seulement n'entretient pas tellement l'esprit de compétition et n'aide pas les équipes plus faibles à corriger leurs défauts.

L'équipe féminine du CEGEP de Victoriaville possède toutefois une fiche de six victoires et neuf défaites et se retrouve au huitième rang des 13 CEGEP, au classement des équipes.

Enfin, lors d'une rencontre qui devait opposer la formation féminine de basket-ball du CEGEP de Victoriaville à celle de Drummondville, les officiels ne se sont pas présentés de sorte que la joute fut contremandée. Le responsable des sports au CEGEP de Victoriaville, Hervey Beaubien se propose de faire enquête à ce sujet pour connaître tous les détails.



Benoit Leblanc

Revers du Sorel

SOREL (GSP) — L'équipe qui représentait Sorel, au championnat provincial de hockey de catégorie Intermédiaire A tenu en fin de semaine dernière, à Ste-Marie de Beauce, s'est présentée en finale et elle a dû s'avouer vaincue devant l'équipe de Ste-Marie de Beauce par blanchissage, 2 à 0. L'équipe de l'endroit qui remporte le titre cette année, succède à l'équipe de Montmagny qui a perdu en première ronde du tournoi cette année, devant les Sorelois qui l'ont emporté 8 à 2 à la faveur de paires de buts de Ben Leblanc, Gilles Cartier et Claude Gardin.

Par la suite les Sorelois ont démontré qu'ils étaient une équipe difficile à vaincre triomphant en quart de finale de l'équipe finaliste de la saison dernière, le club de Québec au compte de 10 à 7 à la faveur de tours du chapeau de Bill Dupré et Réjean Bibeau. Les Sorelois ont continué leur poussée victorieuse à Ste-Marie de Beauce en triomphant en semi-finale de l'équipe qui représentait Drummondville, au compte de 10 à 5 à la faveur de paires de buts de Ben Leblanc et Bill Dupré. Cependant dans la grande finale 1971, les Sorelois devaient être freinés par un jeune cerbère de seize ans, qui a repoussé 47 tirs de l'équipe de Réjean Parenteau pour mener son club à la grande victoire.

Plus de dix mille personnes ont assisté à ce tournoi qui groupait seize équipes venues de différents coins du Québec.

L'équipe Carrière-Chaperon gagne le rallye inter CAB

BECANCOUR (R.L.) — L'équipe Michel Carrière-Normand Chaperon, d'Asbestos, ont négocié le rallye-automobile inter-CAB du club automobile de Bécancoeur sans perdre un point et ont remporté les grands honneurs dans la classe "expert".

Dans la classe "novice", c'est le duo Pierre Bergeron-Guy Pratte, du CAB, qui a terminé au premier rang avec 30 points de pénalité, finissant avec une confortable avance sur l'équipe de deuxième place.

Cette compétition a attiré une quinzaine de participants. Le rallye était difficile aux dires des organisateurs même si une équipe n'a pas perdu de points.

L'enjeu de cette compétition automobile était une bourse de \$100 répartie entre les premières équipes gagnantes. La bourse était offerte par Roger Lauzon Ltée, agent Molson de la région, qui était représenté par le sympathique Georges Leblanc.

Un trophée a été décerné au club le mieux représenté et il a été attribué au KASS, de Drummondville. Le départ du rallye s'effectuait du local du CAB et l'arrivée au Bécan, avec une halte au restaurant O'Coq d'or, de Gentilly.

Un projet qui revient à la "surface" à Nicolet

Marathon de nage entre Louiseville et Nicolet

par Pierre MANSEAU

NICOLET — La prochaine saison estivale pourrait bien être celle de Nicolet. Alors que les tempêtes de neige ont ancré tout le monde définitivement dans l'hiver, les conseillers de la ville de Nicolet, ont été saisis, lors de leur dernière réunion, de deux projets qui pourraient fort bien être menés à bonne fin si tout le monde "embarque" dans l'affaire.

En premier lieu, une lettre de M. André Rousseau, principal organisateur des Régates internationales de Nicolet qui officiellement auront lieu en juin prochain, est parvenue aux édiles municipaux. Dans sa lettre, M. Rousseau demande au conseil de prévoir au budget une somme de \$3,000 pour la tenue de ces régates qui sans aucun doute seront un atout important pour Nicolet. La lettre mentionne aussi tous les avantages de cet événement avec toute la série d'activités qui pourront avoir lieu durant une quinzaine de jours avant ces régates. On voudrait faire de l'événement, un véritable festival des régates. Il a même été proposé que la tenue de l'Expo-Futurama soit suspendue pour l'an prochain afin de concentrer tous les efforts sur ces régates.

Devant le sérieux de l'organisation, le conseil se penchera lui aussi sérieusement sur la question et devrait rendre sa réponse tout probablement au prochain conseil, le 20 décembre. La demande étant parvenue juste au moment où l'on se prépare à entamer l'étude du prochain budget, le tout a, semble-t-il, de bonnes chances de succès. Le maire de Nicolet, M. Roger Veilleux, a même mentionné à ses collègues du conseil qu'il ne faudrait pas que ces importantes activités aient lieu sans que le conseil le sache et sans qu'il puisse y donner son appui total et sa participation directe.

Une deuxième activité, elle aussi dans le domaine aquatique, a été soumise à l'attention des membres du conseil; le marathon de nage professionnel entre Louiseville et Nicolet. On se souvient que l'été dernier il avait été question de ce marathon dans le cadre du Festival de Nicolet. Mais des difficultés techniques avaient rendu la présentation de l'événement impossible. La question est de nouveau sur le tapis, alors que cette fois-ci, la Fédération des marathons de nage professionnels du Québec offre toute sa collaboration pour l'organisation de l'événement. Les membres du conseil ont soumis qu'il serait possible que cet événement soit

inséré dans la série d'activités devant entourer la tenue des Régates internationales de Nicolet.

La question est à l'étude et le conseil se propose de faire connaître ses commentaires re-

lativement à ce marathon à la Fédération en question. Visiblement intéressés, les

membres du conseil étudieront au cours des prochains jours ces deux questions et devraient faire connaître leurs décisions ou leurs suggestions aux principaux intéressés prochainement.



Pneus à neige DE QUALITÉ

1995

chacun
 6.50-13 flanc noir
SURE GRIP IV
 4 PLIS DE NYLON
 pose gratuite

LE PNEU À NEIGE GOODYEAR ÉCONOMIQUE



Un pneu super-adhérent pour cet hiver. Voyez ces caractéristiques:

- robuste semelle à 260 sculptures profondes et 3728 arêtes vives pour effectuer des départs rapides et des arrêts sûrs
- 4 plis de câblé nylon à triple trempe donnent le maximum de robustesse à la carcasse
- le caoutchouc Tufsyn de la semelle en prolonge la durée
- La garantie illimitée Goodyear est honorée par tous les magasins et tous les détaillants Goodyear de l'Amérique du Nord.

BAS PRIX SEMBLABLES DANS LES AUTRES DIMENSIONS!			
dimension	flanc noir	dimension	flanc noir
5.50-12	\$19.95	F.78-14	\$23.95
6.50-13	19.95	G.78-14	23.95
7.00-13	21.95	C.78-15	22.95
5.60-15	20.95	E.78-15	22.95
—	—	F.78-15	24.95
—	—	G.78-15	24.95



UNE DIVISION DE THE GOODYEAR TIRE & RUBBER COMPANY OF CANADA, LIMITED

1969, St-Philippe Trois-Rivières
Tél.: 375-8901

HEURES D'AFFAIRES:
 LUNDI AU MERCREDI 8h 30 a.m. à 6h 00 p.m.
 JEUDI, VENDREDI 8h 30 à 9h 00 p.m.
 SAMEDI JUSQU'À 5h 00 p.m.

entre/voisins

● VICTORIAVILLE. Tous les collectionneurs de timbres-paste sont invités à se joindre au nouveau club de philatélie de Victoriaville. La première réunion aura lieu mardi le 14 décembre, à 19.30 heures, au local 145 de l'école JPH-Massicotte, 41 rue Manfette. La soirée sera consacrée aux échanges de timbres Canadiens et Américains.

● VICTORIAVILLE. Samedi, grâce aux clubs Kiwanis de Victoriaville, Drummondville et Thetford, un groupe de jeunes auront une journée spéciale à Victoriaville. Dans l'après-midi, on visitera l'usine Ulex Corporation et en fin d'après-midi, une réception sera donnée au local des Chevaliers de Colomb sur la rue Saint-Augustin.

● VICTORIAVILLE. M. André Ouellette, secrétaire parlementaire du ministre John Munroe, sera le conférencier au souper du club Optimiste de Victoriaville, le 14 décembre. Ce soir le club tient un souper de régie. Le 18 décembre, ce sera la fête de l'ex-président Raymond Charbonneau et le 19 décembre, ce sera la fête des enfants au motel Boifran.

● VICTORIAVILLE — Les Guides de Victoriaville présenteront, samedi le 11 décembre à 20h.30, une pièce de théâtre à la salle de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption. La pièce s'intitule "Amnésie sol en fêtes" et a été composée par les guides Kamsoc, âgées de 15 à 17 ans. Toute la population est invitée à cette représentation et un modique coût d'entrée aidera les Guides à réaliser d'intéressants projets pour 1972.

● VICTORIAVILLE — Un intérêt de 8 pour cent sera chargé en 1972 sur les arriérages de taxes à la ville de Victoriaville.

● VICTORIAVILLE — Le Canadien National a fait savoir à la ville de Victoriaville qu'il en coûtera \$1,009 pour construire une traverse à niveau sur une voie d'évitement sur la rue Saint-Denis dans le parc industriel. Le coût de construction et d'entretien est assumé par la ville.

● WARWICK. Les Filles d'Isabelle de Warwick auront leur dépouillement d'arbres de Noël, dimanche le 12 décembre, à la salle du Canton.



Le Noël du Partage de Warwick a remporté un véritable succès vendredi dernier. On a ramassé plus de \$1,200 et de nombreux vêtements. Ont participé à ce succès, les Lions Jean Baril, Gervais Côté et Jean Lemay. On pourra ainsi mieux aider les familles moins fortunées durant la période des fêtes. (Photo Laurier Gardner).

● TRACY. Le ministère de l'Éducation vient d'annoncer une augmentation de l'ordre de \$840,000 de la subvention accordée pour la construction de l'école polyvalente de Tracy. La subvention passe de \$2,927,000 à \$3,767,000. La polyvalente de Tracy, dont fera partie intégrante de l'ancien Institut de technologie, est en construction présentement et pourra recevoir quelque 2,300 élèves du cours secondaire.

● SAINT-PIERRE-DE-SOREL. Le conseiller Gaston Marchand a été nommé maire suppléant de Saint-Pierre-de-Sorel, pour les prochains trois mois. Il remplace à cette fonction le conseiller Julien Deschenaux. Comme maire suppléant, M. Gaston Marchand est autorisé, en l'absence du maire, à signer les chèques et autres documents de la municipalité.

● BECANCOUR. Le cahier des propositions pour le projet de 210 logements dans le centre urbain de Becancour a été accepté par les autorités de la ville. Ce cahier comprend entre autre la formule de soumission qui correspond aux normes gouvernementales sur les constructions. Il semble bien que les demandes officielles de soumissions seront faites vers la mi-décembre et l'ouverture officielle de ces soumissions aura lieu le 20 janvier. Tout ceci pour la première phase du projet du centre-ville.

● BECANCOUR. La ville de Becancour a autorisé les ingénieurs municipaux à commencer les travaux préparatoires à l'étude du bassin de drainage dans les secteurs de Larocheville et de Laval. Ces études sur les bassins de drainage seraient demandées depuis bientôt quatre ans, semble-t-il, et n'avaient jamais été faites.

● NICOLET. Le colloque sur l'information qui aura lieu samedi le 11 décembre à l'UQTR semble susciter de l'intérêt dans la région sud. Pour faire de cette rencontre un véritable succès, il est primordial que la rive sud soit représentée massivement. La rencontre ne pourra être effective que dans la mesure où la participation de tout le monde sera massive et dynamique. Les journalistes du Cœur du Québec qui organisent cette rencontre, comptent énormément sur une grande participation afin que la population fasse vraiment savoir ce qu'elle attend de l'information qu'elle reçoit.

● NICOLET — La dernière assemblée générale annuelle de l'Union des municipalités du Québec qui se tenait le 3 décembre, n'aura pas eu la participation de la ville de Nicolet. La raison en est fort simple; les autorités de la ville n'ont reçu leur invitation que le 3 décembre, la journée même de la rencontre. Personne n'a pu s'y rendre. Les édiles ont toutefois exprimé le désir de connaître ce qui s'est passé à cette assemblée.

● NICOLET — Suite à la lettre de la compagnie Cépac, promoteur (en partie) du domaine domiciliaire Nim, le conseiller Lionel Fréchette, responsable de la voirie et des rues, a proposé que demande soit transmise à l'Hydro-Québec pour que cette dernière fasse l'installation des lumières de rues demandées dans ce secteur. Ceci, conformément au plan déjà établi, lors de la mise en chantier du projet.

● NICOLET — Le conseiller Gérard Lupin a proposé, lors de la dernière assemblée du conseil, un amendement à la question de stationnement à Nicolet. Tout particulièrement sur la rue Notre-Dame, vis-à-vis la côte où semble-t-il les propriétaires ne pouvaient entrer chez-eux lorsque certains automobilistes laissent leurs voitures dans la rue. Désormais, la force constabulaire verra à faire respecter cet amendement ou règlement du stationnement.



M. François Bourgeois, président de Lactantia Ltée de Victoriaville, était cette semaine le conférencier au club Richelieu de cette ville. Près du conférencier, on retrouve, le nouveau président du Richelieu-Victoriaville, M. Jacques Morissette. (Photo LeRo).

Le chiffre d'affaires de Lactantia atteint \$12 millions

VICTORIAVILLE (R.L.) — La compagnie Lactantia Ltée de Victoriaville, qui emploie directement 250 personnes et qui prend son lait d'environ 1200 cultivateurs, aurait fort bien pu s'établir à Joliette ou à Normandin dans le Lac Saint-Jean. C'est ce que déclarait cette semaine le président actuel de cette importante compagnie de lait en poudre et de beurre, alors qu'il faisait l'historique de

Lactantia Ltée devant le club Richelieu de Victoriaville.

M. François Bourgeois mentionna en effet que Lactantia Ltée avait été fondée en 1947 par M. Lionel Beaudet, un agronome, qui était gérant d'une ferme expérimentale de vison à Courville. M. Beaudet ne savait pas s'il devait lancer Lactantia Ltée à Victoriaville, Joliette ou Courville, alors qu'il décida de faire fonctionner une entreprise de lait en poudre, un

produit assez nouveau à cette époque.

Au lancement de Lactantia Ltée, \$235,000 furent souscrits en actions par 265 actionnaires, la plupart des amis du fondateur Lionel Beaudet. Ce dernier était un excellent promoteur mais ne connaissait pas tous les secrets de l'administration de sorte que devant la demande des actionnaires de se voir rembourser le capital souscrit, un petit groupe des Bois-Franes acheta peu à peu les intérêts de Lactantia Ltée.

Présentement, huit personnes, dont cinq en particulier, détiennent la quasi-totalité des 6,300 actions de Lactantia Ltée. Les principaux intéressés sont MM. Rosaire Poliquin, Elnhège Labbé, Bertrand Garon, Edson Cormier et François Bourgeois.

Dans les dernières années, Lactantia Ltée a acheté plusieurs usines de lait, dont à Saint-Léonard-d'Aston et à Saint-David dans Yamaska. Actuellement, la production de Lactantia Ltée se situe à chaque tour à 30,000 livres de beurre, 60,000 livres de lait en poudre et 20,000 livres de fromage.

Lactantia Ltée s'est lancée récemment dans la fabrication de margarine de qualité.

Les produits Lactantia Ltée sont de haute qualité et c'est pourquoi ils se vendent un peu plus cher que les autres.

Le chiffre d'affaires annuel de Lactantia Ltée est présentement de \$12 millions, alors qu'il était inférieur à \$100,000 en 1950. Lactantia Ltée est connue universellement. On exporte des fromages en Angleterre et de la noude de lait dans de très nombreux pays, dont le Japon et le Mexique.

Lactantia Ltée est en perpétuelle évolution et les projets à réaliser sont fort nombreux.

Présenté par le Richelieu Claude Arcand, le conférencier Bourgeois fut remercié par le Richelieu Jacques Frégeau.

Gilles Gagné condamné à cinq ans de prison à la suite de 11 vols

DRUMMONDVILLE (F.H.) — Un citoyen de Drummondville, Gilles Gagné, a été condamné hier matin au palais de justice de Drummondville à 5 ans de prison après s'être reconnu coupable d'avoir commis onze vols avec effraction dans différents commerces de la ville, entre le 11 février 1970 et le 18 novembre 1971.

Le juge Jean-Paul Bérubé, de la cour des sessions de la paix, a cru bon de rendre une sentence sévère à Gagné, qu'il a qualifié de voleur incorrigible et dont c'était le cinquième passage devant les tribunaux.

L'honorable Bérubé a souligné, avant de rendre son verdict, que l'accusé avait eu auparavant plusieurs chances de se réhabiliter, mais qu'il n'en avait pas profité.

On se rappelle que Gilles Gagné était l'auteur de cambriolages commis au cours de la dernière année, au Roi de la Pataite, au garage Gougeon, au Centre récréatif St-Jean-Baptiste, à la pharmacie Joncas, et d'avoir dérobé pour plus de \$1,300 d'effets au magasin R. O. Blanchard, le 11 février 1970.

Les Chantiers-étudiants font appel à la population

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Les moins favorisés ont retenu l'attention de l'organisme Chantiers-étudiants de Plessisville pour les activités spéciales à l'occasion de la période des Fêtes. Un souper et un dépouillement d'arbre de Noël sont prévus pour le samedi, 18 décembre. Cette manifestation a pour but d'apporter un peu de joie et de bonheur à certaines familles dont les membres seront les invités spéciaux pour la circonstance.

Le souper sera servi à la résidence des R.P. Ste-Croix, avenue St-Edouard où se fera également le dépouillement d'un arbre de Noël et une distribution de jouets aux enfants des familles reçues par les Chantiers-étudiants. D'autres projets seront réalisés en faveur des moins favorisés si les Chantiers-étudiants reçoivent de la population l'aide demandée à l'occasion d'une campagne de souscription en cours.

La campagne de souscription organisée par les Chantiers-étudiants de Plessisville consiste à recueillir de l'argent et des jouets; pour ces derniers, on accepte ce qui peut être distribué tel que reçu vu que Noël est proche et que le temps manque pour faire des "retouches". Ceux qui ont des dons à faire en argent ou en jouets peuvent porter au 1447 de l'avenue St-Joseph ce qu'ils désirent déposer en faveur des protégés des Chantiers-étudiants ou composer au téléphone, 362-7191 et on ira chercher leurs dons.

La direction des Chantiers-étudiants compte sur la générosité de la population pour lui ai-

Sous l'égide de la commission scolaire

Organisation d'une classe de neige à Drummondville

par Gérard PRINCE

DRUMMONDVILLE — Le principal sujet sur lequel les conseillers scolaires de Drummondville se sont penchés lors de la plus récente assemblée ordinaire de cet organisme a été l'organisation d'une classe de neige pour 60 élèves de 3e année, à la suite d'une initiative prise par des enseignants, des parents et la direction de l'école Immaculée-Conception.

En principe, les conseillers se sont dits d'accord avec cette initiative et, sur proposition de M. François Marquis, ont accepté de verser une subvention maximale de \$250 dans ce but.

Le projet

Tel que conçu par les promoteurs, le projet de classe-neige se tiendra du 10 au 13 janvier 1972, soit trois jours et demi, sur le terrain et dans les édifices du camp Françoise-Cabrini de L'avenir, comté de Drummond.

Les quelque 60 enfants, dirigés par leurs institutrices, Mme Huguette Camirand et Mlle Pauline Lalonde, et des moniteurs, vivraient une expérience de vie communautaire dans les quatre pavillons du camp, selon un horaire très détaillé prévu d'avance.

Le travail scolaire proprement dit se tiendra sur une période de deux heures et demie par jour; le reste du temps sera consacré à des jeux organisés, des activités sportives, du délassement et des soirées récréatives.

Le coût de cette activité sera réparti sur les parents qui de-

vront déboursier un certain montant d'argent dont l'importance n'a pas été divulguée. La subvention de la commission scolaire se rapporte aux frais de transport, à la location des édifices et à la subvention des moniteurs autorisés.

En accordant son appui à ce projet, un commissaire s'est dit bien conscient d'ouvrir la porte à de nombreuses autres demandes semblables. La présidente, Mme Lafrenière, a pour sa part déclaré qu'il était malheureux que les budgets gouvernementaux ne permettent pas d'étendre ces initiatives à tous les enfants de toutes les écoles. Pour elle, ce serait une nécessité que de telles expériences se propagent le plus possible.

Lamontagne Ltée reconstruit une partie de ses bâtisses incendiées

PLESSISVILLE (G.A.B.) — La direction de W. Lamontagne et Cie Ltée de Plessisville a décidé de reconstruire une partie de ses bâtisses qui ont été incendiées il y a quelques mois. C'est ce que vient d'annoncer officiellement M. Marcel Collin, gérant de l'entreprise. Le projet qui sera bientôt réalisé consiste en une construction de 100 pieds par 40 pieds. Ce sera un entrepôt pour les grains et les moules en sacs. Des démarches sont en cours pour obtenir les services d'un entrepreneur afin de conclure des ententes pour la construction de ce vaste entrepôt.

La construction de cet entrepôt permettra à W. Lamontagne Ltée de garder en stock un approvisionnement de grains et moules pour les besoins de sa clientèle de la région de Plessisville. Depuis la destruction par le feu de la meunerie et des silos, les livraisons se faisaient par le service organisé à cette fin; grains et moules n'étaient pas gardés en réserve à Plessisville faute de local pour l'entreposage.

La construction de cet entrepôt permettra à W. Lamontagne Ltée de garder en stock un approvisionnement de grains et moules pour les besoins de sa clientèle de la région de Plessisville. Depuis la destruction par le feu de la meunerie et des silos, les livraisons se faisaient par le service organisé à cette fin; grains et moules n'étaient pas gardés en réserve à Plessisville faute de local pour l'entreposage.

La direction de W. Lamontagne Ltée a convenu de continuer à faire préparer ses moules à l'extérieur et de ne faire construire à Plessisville qu'un entrepôt pour le moment. La reconstruction de la meunerie et des silos représenterait un investissement très considérable sous les conditions économiques actuelles et il a été décidé de s'en tenir à l'entrepôt pour le moment.



A tous les ans, une journée sportive parents-élèves a lieu au collège Clarétain de Victoriaville. Nous apercevons ici la famille de l'élève Alain Robitaille s'affairant à une bonne partie de cartes. (Photo LeRo).

Une journée sportive à l'intention des parents et des élèves au collège Clarétain

VICTORIAVILLE (R.L.) — Depuis deux ans à lieu au collège Clarétain de Victoriaville une journée sportive parents-étudiants.

En fin de semaine, cette journée fut organisée par l'Association des parents du collège Cla-

rétaïn, conjointement avec le comité des sports de la même institution. Les cartes, les quilles, le billard, le tennis sur table, le badminton, les échecs, sont les jeux où parents et élèves se sont livrés à une compétition.

Le collège Clarétain, une institution privée de la région, reçoit chaque année 200 élèves du niveau secondaire.

Ce fut une journée très amicale qui les amena parents et élèves à passer de bonnes heures de loisirs ensemble.

Au Canada, ça marche le Programme d'initiatives locales.

Oui, ça marche, grâce au Programme d'initiatives locales. C'est un programme destiné à inciter les associations, les groupes de toutes sortes, les municipalités, à lancer des projets qui contribueront au mieux-être de leur collectivité.

Chaque projet doit réunir deux conditions bien simples. Premièrement: créer de l'emploi

pour les sans-travail. Deuxièmement: être sans but lucratif.

Si votre municipalité n'a pas encore présenté un projet, communiquez dès maintenant avec le Centre de Main-d'œuvre du Canada de votre localité.

Et n'oubliez pas que vous devez soumettre votre projet avant le 31 janvier 1972.

Au Canada, ça marche.



Main-d'œuvre
et Immigration
Cléo Lang, ministre

Manpower
and Immigration
Cléo Lang, Minister